



# RECENSEMENT

de la population



**Du 18 janvier au 17 février 2024,  
le recensement a lieu dans notre commune**



Entre le 18 et le 20 janvier 2024, un agent recenseur\*, Céline Plancher, secrétaire de mairie, distribuera dans chaque boîte aux lettres une notice avec vos identifiants de connexion au site [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr).

**Se faire recenser est une  
obligation**

Le questionnaire en ligne (à privilégier)

**Plus d'informations sur**

🔍 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 20 janvier 2023 ?  
Contactez la commune : 05.53.55.08.72. ou [mairie@eyzerac.fr](mailto:mairie@eyzerac.fr)

En cas d'impossibilité de connexion à internet, un formulaire papier vous sera remis

\* L'agent recenseur est muni d'une carte nominative fournie par l'INSEE